



DISCOURS DU MAIRE 2010

Chères concitoyennes,
Chers citoyens,

Selon l'usage, je vous rends compte de la situation financière de la Municipalité, en vertu de l'article 955 du *Code municipal du Québec*.

Année 2009

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers 2009 sont des états financiers consolidés selon les modifications apportées à la comptabilité municipale. Ils ont été vérifiés par la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. de Sherbrooke.

Le total consolidé des revenus est de 1 933 119 \$, le total des charges est de 1 929 380 \$ et l'excédent de l'exercice, après conciliation fiscale, est de 3 739 \$. La répartition de la dette consolidée au 31 décembre 2009 est montrée en annexe «B» de ce rapport.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon le rapport du vérificateur externe sur les états financiers, émis par Samson, Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. les états financiers consolidés de la Municipalité donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2009 et ce, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Année 2010

Pour l'année en cours, le Conseil a adopté un budget consolidé de 1 617 592 \$, avec un taux de taxes foncières générales de 0,5912 \$ du 100 \$ d'évaluation. Si la Municipalité ne fait pas face à des dépenses imprévues, nous envisageons un surplus de 41 091 \$.

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET ACTIONS DE L'ANNÉE 2010

- Réfection d'une conduite d'eau potable longeant la route 214
- Rénovation du chalet du golf
- Rénovation de la salle Victoria au bureau municipal
- Rénovation de la salle des Anciens Combattants au Centre Communautaire



- Achat d'un camion citerne autopompe
- Achat d'une rétro caveuse
- Reconstruction de la bâtisse de la patinoire au Parc Mémorial

Année 2011

Parmi les dossiers qui occuperont le Conseil municipal et son administration en 2011, faisons mention de la mise en œuvre d'un plan de réfection du réseau routier municipal, de l'acquisition d'un camion avec les équipements à multiples usages pour la voirie, à l'installation de trois (3) bornes sèches pour la protection contre les incendies et à la continuation des travaux relatifs à l'approvisionnement en eau potable.

Le Conseil municipal entend continuer à consacrer tous ses efforts au maintien d'un cadre de vie de qualité pour les citoyennes et les citoyens de Bury, tout en assurant une saine gestion des fonds publics.

Walter Dougherty
Maire

ANNEXE AU DISCOURS

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

En vertu des dispositions de la loi, le Maire doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit.

En ce qui concerne l'année 2010, le règlement no 381 adopté le 7 juin 2006, prévoit les sommes suivantes :

	Salaires dépenses	Dépenses	MRC	MRC salaires
Maire	7 200 \$	3 600 \$	1469 \$	100 \$
Conseillers	21 600 \$	10 800 \$		

Prenez note que l'annexe «A» du rapport du Maire concernant la liste des dépenses de plus de 25 000 \$ et des dépenses de plus de 2 000 \$ avec un même fournisseur lorsque l'ensemble de ces dépenses dépasse 25 000 \$ est disponible au bureau municipal.

L'annexe «B» concernant la dette et sa répartition aux états financiers, consolidés au 31 décembre 2009, est également disponible au bureau municipal.



2010 MAYOR'S REPORT

Dear citizens of Bury,

The following is an account of the financial situation of the Municipality of Bury, in accordance with article 955 of the Municipal Code.

2009

FINANCIAL STATEMENTS

The 2009 financial statements are consolidated financial statements in accordance with the changes brought to municipal accounting. These have been audited by the Samson/Bélair, Deloitte & Touche s.e.n.cr.l. accounting firm in Sherbrooke.

The consolidated total revenues are \$1 933 119, the total expenses are \$1 929 380 and the surplus after fiscal reconciliation is \$3 739. The distribution of the consolidated debt at December 31, 2009 is shown in annex «B» of this report.

AUDITOR'S REPORT

In accordance with the external auditor's report of the financial statements issued by Samson, Belair / Deloitte & Touche s.e.n.cr.l., the Municipality's consolidated financial statements give, in all respects, an accurate portrait of the financial situation as at December 31st, 2009, and this, according to the Generally Accepted Accounting Principles recognized in Canada.

2010

For the current year, Council adopted a consolidated budget of \$1 617 592 with a property tax rate of \$0,5912 per \$100 of evaluation. If the Municipality does not incur any unexpected expenses, we foresee a surplus of \$41 091.

MAIN PROJECTS AND ACQUISITIONS IN 2010

- Repairs to the drinking waterline along Route 214
- Renovations to the Golf clubhouse
- Renovation of Victoria Hall at the Municipal office
- Renovation of the Veterans' Memorial Lounge at the Armoury Community Center
- Purchase of an auto pump tanker truck



- Purchase of a backhoe
- Reconstruction of the skating rink building

2011

Among the dossiers that will occupy the Municipal Council and its administration in 2011; the development of a plan to invest in the municipal roads, the purchase of a multifunctional dump truck for the public works department, the installation of three (3) dry hydrants for fire protection and the continuation of work related to the supply of drinking water. The Municipal Council intends to continue to devote its efforts to sustain a quality of life for the citizens of Bury, while insuring sound management of public funds.

Walter Dougherty
Mayor

ANNEXE TO THE SPEECH

ELECTED OFFICIALS' SALARY

In virtue of the measures provided within the law, the Mayor must include in his annual report a mention of the remuneration and expense allowance that each member of Council receives.

Concerning the year 2010, Bylaw 381 adopted on June 7th, 2006 foresees the following amounts:

	Salaries	Expenses	MRC salaries	MRC expenses
Mayor	\$7 200	\$3 600	\$1469	\$100
Councillors	\$21 600	\$10 800		

Please note that Annex "A" of the Mayor's report concerning the list of expenses greater than \$25 000 and the expenses greater than \$2 000 with the same supplier and totalling \$25 000 or more is available at the municipal office.

Annex "B" concerning the debt and its distribution in the financial statements, consolidated at December 31st 2009, is also available at the Municipal office.